



La Gazette des Sifflets Tarnais

Saison 2018 - 2019

Numéro 42

Edito du Président de la CDA

C'est avec plaisir que je vous présente le 42eme numéro de votre « Gazette des sifflets tarnais » en ce début de saison 2018-2019. Un nouveau souffle va désormais pousser cette gazette puis qu'il ne fallait pas moins de 2 nouveaux rédacteurs pour remplacer celui qui a été l'artisan principal des 41 premiers numéros. Merci Christophe pour tout le travail accompli tout au long de ces années. Bienvenue à Allan LE FLOCH et Bertrand DARCEOT qui intègrent la Commission et qui s'occuperont notamment de la rédaction de cette gazette.

La CDA a profité de la réforme des championnats pour moderniser son règlement intérieur avec notamment une revue complète des exigences envers les arbitres. Seul le travail paye et il est désormais acquis que sans celui-ci et une atteinte de minimas physique et théorique l'arbitre ne pourra officier dans sa catégorie et se verra automatiquement déclasser. Certains l'ont expérimenté à l'issue du stage de rentrée. La Commission dès ce mois-ci, va donc proposer un travail théorique régulier. Libre à chaque arbitre d'y investir le temps nécessaire afin de progresser.

La Commission n'y était pas habituée mais cette année, elle a enregistré une baisse sensible de l'effectif. Combiné à un faible recrutement sur la première session de formation, nous ne pouvons pas assurer une couverture totale des désignations sur toutes les rencontres séniors et jeunes. La deuxième session de formation se tiendra à la mi-janvier 2019. Si dans votre réseau vous avez une connaissance qui a envie de tenter l'aventure, n'hésitez pas en lui en parler et à le rassurer.

La saison 2018-2019 est bien lancée. Je vous souhaite qu'elle vous apporte beaucoup de plaisirs et de réussite à ceux qui ambitionne de gravir les échelons.

Bonne saison à tous



Sommaire

- 1/Edito du Président.
- 2/La formation théorique continue
- 3/La parole à un arbitre : Farid KAIBI
- 4/Le mot des associations UNAF & AFAF
- 5/Questionnaire
- 6/A vos agendas

La formation théorique continue

La formation continue va être mise en place, elle a pour but d'apporter des éléments de travail théorique pour les arbitres.

La formation continue sera dispensée par mois, à hauteur de 1 à 3 lois par mois, uniquement par MAIL. Chaque premier week-end du mois vous sera envoyé une présentation reprenant les éléments importants des lois, les spécificités et les éléments « pour aller plus loin ». Il vous sera également envoyé dans ce mail un questionnaire concernant les lois présentées. Le QUESTIONNAIRE et le téléchargement des présentations se fait uniquement sur la base du VOLONTARIAT et en aucun cas, cela sera pris en compte dans quelconque notation. Dès le deuxième mois vous recevrez une correction du questionnaire précédent, avec les explications nécessaires.

Un lien téléchargement vous sera envoyé qui restera **DISPONIBLE UNIQUEMENT 7 JOURS**, via la plateforme WeTransfer.

Il vous sera uniquement demandé de faire un retour des questionnaires par mail à l'adresse suivante : kilinc.mehmet.81@gmail.com (Objet du Mail : Questionnaire MOIS). Dans le but de pouvoir vous apporter (non pas individuellement mais au groupe arbitre) les « éléments » de compréhension pour la correction." (Par Mehmet KILINC)

PROGRAMME MENSUEL DES PRÉSENTATIONS :

1er mois : 01 Terrain 02 Ballon 03 joueurs 04 Équipement des joueurs

2ème mois : 05 Arbitre 06 Autres arbitres 07 Durée du match 08 Coup d'envoi et reprise du jeu

3ème mois : 09 Ballon en jeu et hors du jeu 10 Déterminer le résultat d'un match 11 Hors-jeu

4ème mois : 12 Fautes et incorrections 13 Coups francs 14 Penalty

5ème mois : 15 Rentrée de touche 16 Coup de pied de but 17 Corner

ATTENTION

Cette formation ne remplace pas les 2 QCM obligatoires dans la saison, ni les réponses obligatoires aux questionnaires de la Gazette. Le but de cette formation est de vous inciter à travailler votre théorie et progresser sur ce point !



La parole à un arbitre : Farid KAIBI



Passionné de football, Farid KAIBI, arbitre depuis 5 saisons, a décidé cette saison de proposer ses services à la CDA en tant qu'observateur et tuteur pour les stagiaires. Portrait

Famille du ballon rond bonjour, je suis un passionné de football depuis le plus jeune âge, j'ai commencé à être gardien de but à Bagatelle sur Toulouse. Ensuite, je suis arrivé à Albi, j'ai continué à être dans les buts jusqu'à l'âge de 11 ans au club du séquestre. L'année suivante j'ai décidé de devenir joueur de champ à l'US Albi en -15 ans jusqu'à la catégorie senior. Pendant mes classes à l'US Albi j'ai aussi entraîné une équipe de jeunes. En catégorie senior à l'US Albi c'était plus compliqué pour moi... (frêle physiquement). J'ai décidé avec quelques collègues à ce moment- là de monter une équipe de football à Puygouzon, on a commencé en D4 et finit au meilleur niveau tarnais.

Ensuite ma vie personnelle a changé, je me suis marié et eut deux magnifiques héritiers. Ce qui a suivi : c'est que j'étais moins motivé, donc moins d'entraînement, quelques kilos en plus et vu que l'hygiène de vie n'était pas présente j'ai commencé à enchaîner les blessures... jusqu'à une fissure de la malléole qui marquera la fin de ma carrière de footballeur.

Ensuite j'ai décidé de rester dans le football, je ne pouvais pas entraîner vu mes horaires de travail, alors j'ai décidé d'être arbitre même si j'étais un joueur qui collectionnait énormément les cartons... jaunes et rouges même ! Après les formations et les tests je suis devenu arbitre. Au début j'ai tout de suite remarqué la difficulté de l'homme en noir... même si aujourd'hui nous avons des tenues de plusieurs couleurs... (rires)

Ça fait 5 ans que je suis un arbitre passionné, qui prend plaisir et qui a la chance d'avoir de bonnes relations avec les clubs de la région. Cette année j'ai décidé de partager mon savoir ! J'ai donc proposé mes services à la CDA pour devenir observateurs officiel et tuteur d'arbitres stagiaires. Amis et grande famille du sifflet ! Arbitre national et FIFA ! Continuons à exercer notre arbitrage avec passion et que ces nouvelles technologies nous accompagnent vers l'excellence mondiale. Sur ces mots je vous souhaite une excellente saison avec beaucoup de bonheur et que le football en sorte grandi.

Comme Farid, faites connaître la fonction d'arbitre dans vos clubs et n'hésitez à vous proposer pour accompagner les stagiaires sur les rencontres. Arbitres, observateurs, tuteurs, la CDA n'en a jamais trop ! Faites découvrir votre passion.



Le mot des associations

Dans un contexte socio-économique sensible à l'échelle nationale, mais aussi internationale, les actes d'incivisme et d'intolérance se font de plus en plus présents. Comme toujours, le football reflète parfaitement ce constat général et c'est ainsi que nous observons avec peine chaque weekend des actes et des paroles déplacées, voire violents, auprès de cette femme ou de cet homme en noir qui représente l'autorité sportive : l'arbitre. L'incompréhension, l'indignation et la condamnation verbale de ces actes ne suffisent pas. La solidarité entre pairs et une action juridique sans faille représentent la seule réponse efficace dans ce contexte, et c'est justement ce que l'UNAF s'engage à apporter à ses 16000 adhérents depuis sa création en 1967. Ainsi, être adhérent à l'UNAF c'est la garantie d'avoir un accompagnement et un soutien d'experts (délégués juridiques, avocats spécialisés, etc.) dans ces moments difficiles où on peut se sentir seuls et le moindre manquement administratif peut se retourner contre nous et arranger ainsi les fautifs. Que cela soit sous la forme d'un accompagnement au cours d'une simple commission de discipline ou devant les tribunaux dans le cadre d'affaires bien plus graves, la vocation de l'UNAF est d'être aux côtés de ses adhérents jusqu'à l'aboutissement de ces démarches qui sont bien souvent longues et difficiles. Chaque année, au moment des adhésions, certains collègues nous disent n'avoir jamais été victimes d'incivisme et de violence et ainsi ne pas ressentir le besoin d'adhérer à une association. Si personne n'est à l'abri de ce genre de mésaventures, il est important de rappeler que l'UNAF ne se résume pas juste à un organisme de défense des arbitres. En tant que véritable CLUB des arbitres, l'UNAF a également pour objectif de construire une cohésion entre les arbitres, à travers de nombreux événements ludiques et sportifs tout au long de l'année. Des tournois de foot, des soirées bowling, karting ou des repas conviviaux sont organisés tout au long de l'année et permettent aux arbitres de se retrouver en dehors du rectangle vert, pour partager des moments de joie et de fraternité qui n'ont pas de valeur dans la carrière de tout sportif

Alors, que ce soit pour te sentir mieux épaulé dans les événements difficiles ou pour partager tout simplement des moments de convivialité et d'amitié inoubliables, approches toi des membres du bureau de l'UNAF Tarn et rejoins notre club des arbitres.





Retrouvez l'actualité de l'UNAF TARN sur le net : www.unafoccitanie.fr et sur notre page Facebook UNAF Tarn.

Contactez-nous par mail : unaf81@unafoccitanie.fr ou le président A. SOUFIANI au 06.76.92.17.91

Excellente saison à tous et au plaisir de vous voir prochainement,
Le bureau et le président de l'UNAF Tarn





Chers(es) ami(e)s, cher(es) collègues,

En préambule d'une présentation de l'Amicale Française des Arbitres de Football et de ses actions locales, je m'adresse aux arbitres qui ne sont toujours pas adhérents à une association d'arbitres. En effet, au-delà des services que l'adhésion procure à quelques différences près, il y a l'envie, le souhait de participer à la vie associative de notre fonction et aux actions proposées qui visent entre-autres à associer nos familles. Par ce message, je tiens clairement à encourager notamment tous les nouveaux arbitres à nous rejoindre.

L'Amicale Française des Arbitres de Football est une des 2 associations d'arbitres reconnues par la FFF et présente dans le Tarn depuis juillet 2010. Elle souhaite développer les valeurs de convivialité, d'amitié et de solidarité entre tous ses adhérents et voici en quelques lignes ce qui vous est proposé par l'AFAF.

- **Une cotisation abordable** qui est fixée à 25 € pour les arbitres seniors, les dirigeants arbitres et les officiels, 20 € pour les jeunes arbitres et 15€ pour les anciens arbitres et les sympathisants. A noter que pour tous les arbitres stagiaires, l'adhésion est gratuite la première année. Vous pouvez facilement adhérer en ligne <https://www.weezevent.com/adhesion-2018-2019-2>
- **Des manifestations conviviales en famille** avec par exemple le repas de Noël organisé le vendredi 14 décembre 2018 avec la gratuité pour les adhérents et les enfants de -12 ans, 10 € pour les accompagnants. Un cadeau sera remis à chaque enfant sous forme d'un bon d'achat de 20 € et des surprises attendent tous les participants.
- **Des offres promotionnelles d'équipements et de tenues d'arbitres** que l'AFAF a développé avec une boutique sur son site national qui fait bénéficier ses adhérents d'offres promotionnelles comme par exemple la nouvelle tenue qui va être portée par les arbitres de Ligue 1 lors des dernières journées.
- **Une dotation individuelle sur les fonds « La poste »** car l'AFAF a fait le choix de faire bénéficier directement tous ses adhérents de la totalité des fonds qui lui sont attribués annuellement par le partenaire des arbitres « La Poste ». Aussi, pour la saison 2018/2019, chaque arbitre recevra une pochette « carte d'arbitrage » avec les 2 cartons.
- **Une Protection juridique** en cas d'agression, de violences verbales et/ou de menaces. Pour cela, l'AFAF a souscrit un contrat d'assurance qui prévoit la prise en charge complète des frais de procédure et un suivi de chaque dossier sans aucune avance de frais par l'adhérent dès lors qu'il y a eu dépôt de plainte et qu'une procédure est engagée. En outre, nos adhérents bénéficient d'un suivi particulier de tous les dossiers juridiques grâce à la présence de deux avocats au sein de la commission juridique nationale et d'une assistance lors de passage en commission. Malheureusement, plusieurs adhérents de l'AFAF Tarn ont déjà bénéficié de ces services.
- **L'assurance blessure** qui permet si dans votre fonction d'arbitre vous vous blessez durant le match, et sous réserve de remplir certaines conditions réglementaires, de bénéficier d'indemnités journalières prévues dans notre contrat d'assurance blessure. Deux collègues du Tarn ont déjà bénéficié de cette assurance blessure pour des montants de 300 €.

Association Loi 1901 déclarée le 02 novembre 2004 sous le n° 0401106080. Siège social 87, bld de Grenelle 75738 PARIS cedex 15
“La complaisance aveugle engendre des amis, la franche vérité nous fait des ennemis ...”



Le questionnaire

Soucieuse de votre progression en théorie, la CDA vous propose un questionnaire pour vous entraîner. Les réponses que vous soumettrez ne compteront pas dans la note théorique mais seront néanmoins collectées.

Date limite de collecte des réponses : Le 20 décembre 2018

https://docs.google.com/forms/d/1BgOFJVXG-qzt0Z3pSu9RT4sbUannTP_H3xn0Gfwer2c/edit

Agenda

A VOS AGENDAS !

STAGE D'HIVER

- **D1/D2/AA** : Samedi 16 février (matin)
- **D3/D4** : Samedi 16 février (après-midi)
- **Jeunes** : Samedi 23 février (matin)
- **Stagiaires** : Samedi 23 février (journée)

Prochain numéro : février 2019

